



COOPÉRATIVE MULTISERVICES FRANCOPHONE
DE L'OUEST D'OTTAWA INC.

LA MAISON DE LA FRANCOPHONIE D'OTTAWA

RAPPORT ANNUEL 2019

Présenté aux membres de la CMFO le 10 juin 2019



NOTRE MISSION

Offrir une multitude de services dans un même endroit où la communauté francophone pourra échanger et participer à de nombreuses activités.

« Notre vision pour l'avenir de la Maison de la francophonie d'Ottawa se résume ainsi : un espace francophone inclusif, accueillant et bienveillant situé à l'ouest de la ville. La Maison sera une destination phare pour toutes les personnes qui désirent avoir accès à des services en tous genres en français. On a choisi avec beaucoup de soins l'expression Maison de la francophonie d'Ottawa pour nous définir. Cet espace sera un lieu où chacun se montrera attentif au bien-être et au bonheur des autres, le tout dans un milieu bienveillant qui contribuera tant à l'épanouissement personnel des individus qu'à l'épanouissement socioculturel et économique de la communauté dans son ensemble. »

- RONALD BISSON, Présidence de la CMFO

TABLE DES MATIÈRES

1. Mot de la présidence du CA de la Coopérative multiservices francophone de l'Ouest d'Ottawa inc.....	2
2. Mot de la direction générale de la Maison de la francophonie d'Ottawa	3
3. Faits saillants 2018-2019	4
4. Plan stratégique de la Maison de la francophonie d'Ottawa.....	7
5. Budget et états financiers 2018	9
6. Nos partenaires et nos collaborateurs.....	18
7. Le Conseil d'administration et son équipe	19
8. Remerciements	20

* À noter que ce rapport annuel présente les états financiers de la CMFO de janvier 2018 à décembre 2018 et présente les activités de la Coopérative de juin 2018 à juin 2019 pour correspondre aux cycles des assemblées générales annuelles, tenues en juin de chaque année.

MOT DE LA PRÉSIDENTENCE

DU CA DE LA COOPÉRATIVE MULTISERVICES FRANCOPHONE DE L'OUEST D'OTTAWA INC.

Chères / chers membres de la CMFO,

Depuis au moins 1989, de nombreux francophones de l'ouest de la ville ont mis la main à la pâte pour se doter d'un centre communautaire pouvant servir la francophonie dans toutes ses expressions. La persévérance a permis de surmonter tous les défis et c'est avec joie que nous partageons les remarquables gains de l'année qui vient de se terminer. Notre Maison de la francophonie d'Ottawa est en voie de construction enfin, grâce à l'appui soutenu de la Province de l'Ontario, de la Ville d'Ottawa, du Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario et de nombreux partenaires individuels et institutionnels qui continuent d'être au rendez-vous. Pourtant, nous ne sommes qu'au début de notre aventure collective, qui nous transportera encore plus loin au cours des prochaines années.



Notre coopérative croit fermement que nous avons été créés pour servir des « personnes » et non des « clientèles ». Chaque personne est importante et, pour cette raison, nous continuons à viser la mise en place de services de qualité et de programmes en français fondés sur la dignité de la personne et la compassion. La prochaine année sera fertile en nouveaux développements.

C'est avec fierté que nous vous invitons à lire notre rapport annuel de l'année 2018 et à prendre connaissance des avancées et réalisations qui ont pris place au cours de cette dernière année au sein de la Coopérative multiservices francophone de l'ouest d'Ottawa inc.

Merci à toutes et tous et bonne lecture!

RONALD BISSON,
Présidence CMFO



MOT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

DE LA MAISON DE LA
FRANCOPHONIE D'OTTAWA

Chères / chers alli.e.s de la Maison de la francophonie d'Ottawa,

Cette édition 2019 du rapport annuel à la communauté francophone dans toutes ses expressions est inspirée par notre vision, qui est d'offrir « Un espace francophone inclusif, accueillant et bienveillant ».

C'est avec humilité que je vous fais part des avancements de la Maison de la francophonie d'Ottawa, guidés par un conseil d'administration engagé et un cadre stratégique bien défini et axé sur les besoins de notre communauté.

Je suis très fier de cette première année à titre de direction générale de la Maison. Mon travail ne serait pas possible sans le dévouement de nos partenaires, nos collaborateurs et toutes les personnes qui croient profondément à la mission et aux valeurs de notre coopérative et qui travaillent jour après jour ensemble et avec nous afin d'offrir des services de qualité pour le bien-être et la vitalité de la communauté francophone de l'Ouest d'Ottawa.

Durant cette première année de mon mandat, j'ai eu le privilège de faire ce que j'aime le plus, participer activement à la promotion de la langue et de la culture françaises en plus de travailler activement à la mise sur pied de services en français à la Maison de la francophonie d'Ottawa.

Merci de votre confiance et au plaisir d'entreprendre avec vous tous, la suite de ce grand projet de société.

MARCEL MORIN,
Direction générale de la Maison
de la francophonie d'Ottawa

FAITS SAILLANTS 2018-2019

1. DES RENCONTRES À NE PAS OUBLIER !

Cette année, la Coopérative multiservices francophone de l'Ouest d'Ottawa inc (CMFO) et sa Maison de la francophonie d'Ottawa ont participé à plusieurs rencontres remarquables :



Rencontre avec l'Honorable Mélanie Joly en octobre 2018 qui est venu nous présenter les modifications touchant le Règlement sur les langues officielles qui permettront de veiller à ce que les services fédéraux soient fournis aux Canadiens dans la langue officielle de leur choix.



Rencontre avec le chef NPD fédéral, M. Jagmeet Singh, en octobre 2018 qui s'est présenté comme francophile et comme un allié des Franco-Ontariens, se mouillant sur quelques dossiers chauds.



Rencontre avec le Commissaire aux langues officielles du Canada, M. Raymond Thériault, en octobre 2018 qui nous présente sa feuille de route et explique qu'il faut passer de la parole à l'action pour faire respecter la Loi sur les langues officielles par les institutions fédérales.



Rencontre avec l'Honorable Pablo Rodriguez, lors d'une session à la Ville d'Ottawa en novembre 2018, où il réitère l'engagement de son gouvernement face à la communauté franco-ontarienne.

2. UN NOUVEAU MOT DANS NOTRE VOCABULAIRE : LE FEMMEAGE

Une reconnaissance à La Journée internationale des femmes qui célèbre, à l'échelle mondiale, les réalisations économiques, politiques et sociales des femmes d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Femmeage 2019



Reconnaissance de Mme Linda Savard pour lui présenter nos Femmeages en raison du fait qu'elle a su appuyer nos rêves d'une Maison de la francophonie dans l'Ouest d'Ottawa et qui a su consolider ce rêve en réalité.



Mme Linda Savard a grandement apprécié notre concept intergénérationnel par lequel nous avons aussi reconnu une jeune femme qui s'est démarquée. Cette année nous avons proposé Mlle Francesca Kacou, qui est membre de la CMFO et qui termine son diplôme en droit commun en français à la Faculté de Droit.



Merci à Mme Theresa Kavanagh, Conseillère du Quartier 7 Baie, notre conseillère municipale, de sa précieuse présence lors de cette soirée.

FAITS SAILLANTS 2018-2019

3. UNE NOUVELLE COOPÉRATIVE D'EMPLOYABILITÉ PAR, POUR ET AVEC LES FRANCOPHONES D'OTTAWA

La Maison de la francophonie d'Ottawa développe une nouvelle coopérative d'employabilité avec l'appui du Conseil de la coopération de l'Ontario.



4. UN NOUVEAU SPORT AU CANADA ? LE DACAU

La Maison de la francophonie d'Ottawa est fière d'introduire un nouveau sport au Canada.



Le Dacau (đá cẩu) est un sport d'origine asiatique. Il consiste à garder en l'air un volant en utilisant les pieds et d'autres parties du corps, hormis les mains. En compétition, il est pratiqué sur des terrains semblables à ceux du badminton ou du volleyball. En loisir, les joueurs se mettent plus généralement en cercle et jouent dans des parcs ou dans la rue.

Merci à Messieurs Evens Lavaud Demesmin et Huy Tran, nos entraîneurs

5. LE PRIX JÉRÔME TREMBLAY 2018 REMIS AU CENTRE DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE PINECREST QUEENSWAY

pour leur appui continuel auprès de la CMFO



UNE VISION DE LA MAISON DE LA FRANCOPHONIE D'OTTAWA

PLAN POUR LA PÉRIODE 2018-2023

COOPÉRATIVE MULTISERVICES FRANCOPHONE DE L'OUEST D'OTTAWA INC.

Vision

NOTRE VOULOIR DEVENIR
Un espace francophone inclusif, accueillant et bienveillant.



Mission

NOTRE RAISON D'ÊTRE
Une offre multiservice, dans un même endroit, où la communauté francophone peut échanger et participer à de multiples activités.

Nos principes

NOTRE FAÇON DE FAIRE

Un **leadership** qui s'insère dans une vision actualisée de la francophonie, ouverte sur le monde et consciente des réalités d'aujourd'hui.

Une attitude de **collaboration** pour inciter le développement d'une communauté saine.

Une **responsabilité partagée** permettant à chacun de trouver sa place dans une société bienveillante, locale et globale, pour le bien-être de tous.

Une culture en matière de **service à la clientèle** qui construit une relation durable avec la personne.

Nos valeurs

NOTRE FAÇON D'ÊTRE

Une contribution communautaire à l'amélioration des services en français et du rayonnement de la francophonie

Une offre de service avec **professionnalisme, compassion** et dans le **respect** de la diversité

Une approche avec **intégrité** et avec **équité**, de façon à honorer nos engagements envers nos collectivités afin de mériter et de préserver leur confiance.

Une démarche avec **innovation** et **créativité** afin d'améliorer la condition de vie de ses citoyens.n.e.s

Francophonie inclusive

PILIER 1

Catégorie englobante de ce que nous travaillons

Résultats visés
CE QUE NOUS CHERCHONS À ACCOMPLIR?

- Offrir une programmation qui valorise le patrimoine historique de la francophonie dans toutes ses expressions.
- Améliorer l'offre de services en français dans la région d'Ottawa.
- Développer une connaissance accrue des référents des cultures environnantes dans toutes leurs expressions.
- Contribuer à la vitalité et au développement des communautés francophones et ainsi à la prospérité d'Ottawa

Cadre de référence
LES DOCUMENTS QUI NOUS ENCADRENT

- La désignation : Réactualiser les services en français, Commissariat aux services en français, Ontario, 2018.

Engagement communautaire

PILIER 2

Catégorie englobante de ce que nous travaillons

Résultats visés
CE QUE NOUS CHERCHONS À ACCOMPLIR?

- Examiner les programmations complémentaires offertes par plusieurs organismes à l'intention des communautés d'expression française de la région de l'ouest d'Ottawa.
- Établir une connexion forte entre la Maison de la francophonie d'Ottawa et les communautés d'expression française et anglaise afin que la Maison devienne une référence pour les résidents.e.s de l'ouest d'Ottawa.
- Nourrir une volonté commune de contribuer à l'épanouissement de l'espace francophone dans la société civile et la sphère publique.
- Développer une stratégie de mobilisation et de solidarité pour accroître les services en français dans l'ouest d'Ottawa.

Cadre de référence
LES DOCUMENTS QUI NOUS ENCADRENT

- Les carrefours communautaires en Ontario : un cadre stratégique et plan d'action, Gouvernement de l'Ontario, Ontario, 2018.

Relation clientèle

PILIER 3

Catégorie englobante de ce que nous travaillons

Résultats visés
CE QUE NOUS CHERCHONS À ACCOMPLIR?

- Valoriser la mise en œuvre organisationnelle centrée sur la personne.
- Mesurer régulièrement la satisfaction des personnes dans un souci d'amélioration continue.
- Établir une norme de qualité pour tous les services rendus dans la Maison de la francophonie d'Ottawa, ceux-ci étant fondés sur la dignité de la personne et la compassion.

Cadre de référence
LES DOCUMENTS QUI NOUS ENCADRENT

- Gérer votre service à la clientèle, Réseau Entreprise Canada, Montréal, Québec, 2018

Visibilité corporative

PILIER 4

Catégorie englobante de ce que nous travaillons

Résultats visés
CE QUE NOUS CHERCHONS À ACCOMPLIR?

- Identifier les besoins des personnes desservies et à desservir.
- Créer une image de marque.
- Établir des partenariats au service de la francophonie dans toutes ses expressions.
- Éviter les doublonnements de services en français dans la ville d'Ottawa sans négliger l'accessibilité à un service accru et ponctuel dans l'ouest de la ville.
- Augmenter le nombre de personnes servies par le référencement du bouche-à-oreille et par des stratégies fondées sur des invitations à entrer et à découvrir.

Cadre de référence
LES DOCUMENTS QUI NOUS ENCADRENT

- PRISES DE POSITION - Dossiers prioritaires pour la communauté francophone de l'Ontario, AFO, Ontario, 2017

Autonomisation financière

PILIER 5

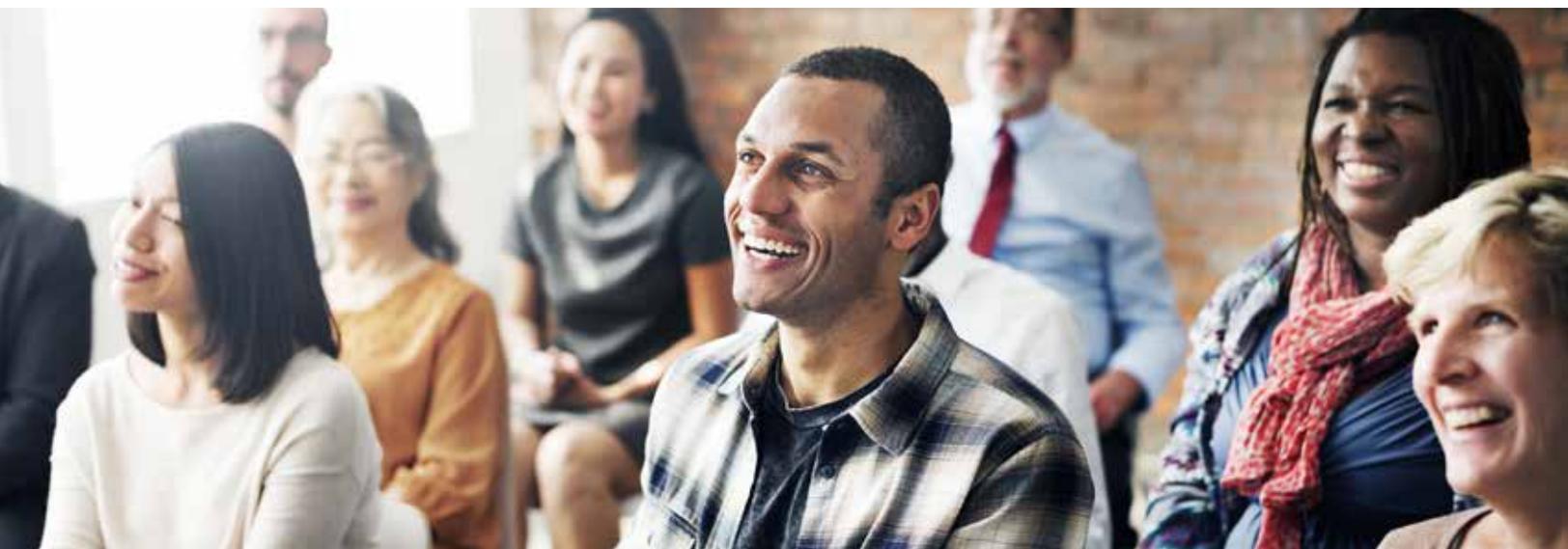
Catégorie englobante de ce que nous travaillons

Résultats visés
CE QUE NOUS CHERCHONS À ACCOMPLIR?

- Développer une capacité d'autofinancement pour payer les frais opérationnels de base de la coopérative.
- Renforcer les principes de la coopérative comme entreprise sociale au service des personnes desservies et de la grande communauté.
- Accéder aux programmes gouvernementaux pouvant le mieux répondre aux besoins des personnes desservies et à desservir

Cadre de référence
LES DOCUMENTS QUI M'ENCADRENT

- Les carrefours communautaires en Ontario : un cadre stratégique et plan d'action, Gouvernement de l'Ontario, Ontario, 2018.



ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2018.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de Coopérative Multiservices Francophone de l'Ouest d'Ottawa Inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Coopérative Multiservices Francophone de l'Ouest d'Ottawa Inc. (la « Coopérative »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2018, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Coopérative au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Coopérative conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre point

L'état de la situation financière au 31 décembre 2017 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date n'ont pas été audités.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Coopérative à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Coopérative ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Coopérative.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est

raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Coopérative;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Coopérative à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Coopérative à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle. Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Marcel Lavallee

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés
Ottawa (Ontario)
Le 14 mai 2019

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

	2018	2017
PRODUITS		
Gain comptable net sur la disposition d'immobilisations (note 3)	292 641 \$	- \$
Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario - Fonds de démarrage	43 299	-
Recouvrement d'assurances et autres charges	43 972	49 939
Intérêts et autres	734	186
	380 646	50 125
CHARGES		
Taxes foncières	39 923	125 485
Honoraires contractuels	25 191	3 600
Assurances	22 910	45 886
Frais de représentation et congrès	4 089	-
Frais de publicité et promotion	4 001	-
Services publics	3 688	6 269
Frais de bureau	2 898	51
Frais de déplacement	2 494	-
Télécommunications	2 744	1 405
Activités sociales	526	-
Honoraires professionnels	12 698	1 234
Intérêts et frais de service	503	786
	121 665	184 716
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	258 981 \$	(134 591) \$

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

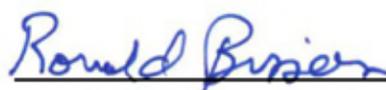
	2018	2017
SOLDE AU DÉBUT	(221 149) \$	(86 558) \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	258 981	(134 591)
SOLDE À LA FIN	37 832 \$	(221 149) \$

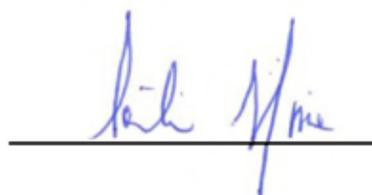
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2018

	2018	2017
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	110 265 \$	21 100 \$
Encaisse en fiducie	-	3 232
Débiteurs	2 369	1 698
Frais payés d'avance	2 251	27 429
	114 885	53 459
IMMOBILISATIONS (note 3)	-	3 985 807
	114 885 \$	4 039 266 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et frais courus	25 352 \$	313 805 \$
Produits reportés - Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario	50 959	21 045
	76 311	334 850
APPORTS REPORTÉS POUR FINS D'IMMOBILISATIONS	-	3 925 565
	76 311	4 260 415
ACTIF NET (NÉGATIF)		
Non affecté	38 574	(221 149)
	114 885 \$	4 039 266 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

 administrateur

 administrateur

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

	2018	2017
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	259 723 \$	(134 591) \$
Ajustement pour :		
Gain sur la disposition d'immobilisations	(292 641)	-
	(32 918)	(134 591)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Encaisse en fiducie	3 232	-
Débiteurs	(671)	7 476
Frais payés d'avance	25 178	27
Produits reportés - Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario	29 914	-
Créditeurs et frais courus	64 430	109 846
	122 083	117 349
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	89 165	(17 242)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	21 100	38 342
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	110 265 \$	21 100 \$
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.		
Les opérations n'ayant pas d'incidence sur les flux de trésorerie comprennent les transactions suivantes :		
	2018	2017
Produit de la disposition de l'immeuble	352 882 \$	- \$
Assumption des créditeurs	(352 882) \$	- \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2018.

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'objectif de la Coopérative est de mettre sur pied la Maison de la francophonie d'Ottawa qui est un centre de développement communautaire, social, éducatif et économique pour la communauté francophone qui vise à améliorer le bien-être des jeunes, des aînés, des immigrants et de leurs familles. Bien que située dans l'ouest de la ville, la Maison est conçue pour desservir l'ensemble de la population du grand Ottawa.

La Coopérative est désignée comme un organisme sans but lucratif en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, est exonérée d'impôt.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La Coopérative applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les NCOSBL exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés.

Constatation des produits

La Coopérative comptabilise les produits du fonds de démarrage du CEPEO selon la méthode du report. Les produits du fonds de démarrage affectés à des charges de périodes futures sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les intérêts et le recouvrement d'assurance et d'autres charges sont constatés lorsqu'ils deviennent exigibles.

Services reçus à titre bénévole

La Coopérative ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'elle reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de la Coopérative.

Apport à recevoir

Un apport à recevoir est comptabilisé en actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Coopérative consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes peuvent fluctuer entre le positif et le négatif.

Instruments financiers

ÉVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La Coopérative évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus.

DÉPRÉCIATION

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. La Coopérative détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, elle réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

COÛTS DE TRANSACTION

Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont présentés en ajustement de la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument en vertu de la méthode linéaire.

3. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	2018	2017
Immeuble en cours de rénovation	- \$	- \$	- \$	3 985 807 \$

Au cours de l'exercice, la Coopérative a signé une convention de vente avec le Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario (CEPEO) pour la vente du terrain et de l'immeuble en cours de rénovation en contrepartie de la somme de 1 \$. Le CEPEO a également assumé les sommes de 148 660 \$ et 204 222 \$ représentant respectivement les dépenses non payées au contracteur général et les taxes foncières pour les années 2016 à 2018. La vente du terrain et de l'immeuble en cours de rénovation a généré un gain comptable net sur disposition de 292 641 \$.

4. APPORTS REPORTÉS AUX FINS D'IMMOBILISATIONS

Les apports reportés aux fins d'immobilisations représentent la portion non amortie des subventions octroyées pour l'acquisition d'immobilisations. Ceux-ci seront amortis en fonction de l'amortissement des immobilisations afférentes. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2018	2017
Solde au début	3 925 565 \$	3 925 565 \$
Moins : disposition de l'immeuble	(3 925 565)	-
	- \$	3 925 565 \$

5. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

En mai 2018, la Coopérative a également signé un bail avec le CEPEO pour l'utilisation des locaux à titre de carrefour communautaire ayant comme nom « Maison de la francophonie d'Ottawa ». La Coopérative s'est engagée à verser à titre de loyer de base la somme d'un dollar par année pour une période de 50 ans moins un jour. La Coopérative s'est également engagée à payer sa part proportionnelle des coûts d'exploitation du Carrefour communautaire, incluant sa part des opérations du gymnase. La part proportionnelle est déterminée selon le pourcentage des espaces occupés.

PARTENAIRES ET COLLABORATEURS DE LA MAISON DE LA FRANCOPHONIE D'OTTAWA

(EN ORDRE ALPHABÉTIQUE)



Actions Interculturelles
<http://www.aide.org/>



Conseil de la coopération de l'Ontario



Alliance culturelle de l'Ontario
<https://allianceculturelle.org/>



Conseil des écoles catholiques
du Centre-Est
<https://www.ecolecatholique.ca/>



Ami Jeunesse
<https://amijeunesse.wixsite.com/ami-jeunesse>



Conseil des écoles publiques
de l'Est de l'Ontario
<https://cepeo.on.ca/>



Assemblée de la francophonie
de l'Ontario
<https://monassemblee.ca/>



Desjardins
<https://www.desjardins.com/ca/>



Association ontarienne du DaCau



Fédération des aînés et des retraités
francophones de l'Ontario
<https://farfo.ca/>



Carrefour des femmes et familles
<https://www.bizapedia.com/canada/carrefour-des-femmes-et-familles.html>



Hôpital Montfort
<https://hopitalmontfort.com/>



La Cité collégiale
<https://www.collegelacite.ca/>



Regroupement Ethnoculturel
des Parents Francophones de l'Ontario
<http://repfo.ca/>



Centres de l'Ontario pour la petite
enfance et la famille
http://www.edu.gov.on.ca/gardedenfants/plan_report.html



Réseau des services de santé
en français de l'Est de l'Ontario
<https://www.rssfes.on.ca/>



Centre de santé communautaire Pinecrest-
Queensway
<http://www.pqchc.com/fr/>



Réseau Ontario
<http://www.reseauontario.ca/fr/>



Centre Psychosocial
<https://www.centropsychosocial.ca/>



Retraite en action
<https://www.retraiteenaction.ca/>



Centre Soleil



Société économique de l'Ontario
<http://www.seo-ont.ca/>



Clinique juridique francophone d'Ottawa
<http://www.csevanier.com/fr/juridique>



Ville d'Ottawa
<https://ottawa.ca/fr>

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET SON ÉQUIPE

DÉCOUVREZ QUI NOUS SOMMES!



RONALD BISSON,
PRÉSIDENCE



ANDRÉE DUCHESNE,
VICE-PRÉSIDENCE



MARTIN AQUILINA,
TRÉSORIER



JEAN-LOUIS SCHRYBURT,
SECRÉTAIRE



FATIMA ADEN OSMAN,
ADMINISTRATION



MARLENE CATTERALL,
ADMINISTRATION



FRANÇOIS DUMAINE,
ADMINISTRATION



ROGER FARLEY,
ADMINISTRATION



MÉLANIE KUBELE,
ADMINISTRATION



SOUHILA TIMEZOUERT,
ADMINISTRATION



MARCEL MORIN,
DIRECTION GÉNÉRALE



MARIE-JOSÉE LECLERC,
COMPTABLE

REMERCIEMENTS

La Maison de la francophonie d'Ottawa est le résultat de la collaboration entre de nombreux intervenants distincts, qui doivent tous évoluer en synergie afin de fournir des services de qualité et efficaces. La Coopérative multiservices francophone de l'Ouest d'Ottawa inc. (CMFO) aimerait profiter de cette occasion pour remercier son conseil d'administration, ses employés, ses partenaires et collaborateurs pour leur dévouement, leur professionnalisme et leur collaboration dans toutes les facettes de ses consolidations.

Nous aimerions également remercier les personnes qui ont travaillé avec La Maison de la francophonie d'Ottawa pour lui permettre de mieux se positionner face à ce grand projet de société.



M. Jean-Guy Fréchette

Solstice Affaires publiques

La CMFO a su profiter des expériences de M. Fréchette en relations gouvernementales avec un réseau de partenaires stratégiques à travers l'Ontario pour produire des résultats concrets, y compris combler nos besoins en matière de positionnement, de financement gouvernemental, de représentation et de conseils stratégiques.



M. Dènik Dorval

Conseil de la coopération de l'Ontario

La CMFO a su profiter des expériences de M. Dorval comme agent de développement affilié à la division du développement des entreprises sociales et coopératives, et donc un appui à la mise en place de notre coopérative d'employabilité ainsi que celle du DaCau.



L'équipe des programmes et services – Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO)

La CMFO a bénéficié des services de l'AFO pour : identifier des programmes de financement, recueillir et analyser des statistiques et réaliser un inventaire des services offerts dans l'ouest d'Ottawa. L'équipe des programmes et services de l'AFO a fourni un accompagnement et un appui direct à la Maison pour la création de programmes.



M. Patrick Bourbonnais

Productions PB5

La CMFO a su profiter des expériences de M. Bourbonnais en appui de développement d'expériences culturelles, en nous accompagnant dans notre positionnement stratégique culturel et en nous appuyant avec la mise en marche de notre cheminement artistique.



M. Alain Lutala

Agent de liaison communautaire

La CMFO a su profiter des expériences de M. Lutala en contribuant à la mise en œuvre du plan d'action de la Maison permettant de rejoindre toutes les composantes de la grande communauté francophone de l'Ouest d'Ottawa.



Mme Marie-Josée Leclerc

Comptable

La CMFO a su profiter des expériences de Mme Leclerc au niveau de son expertise en services comptables. Elle a su gérer la révision des processus de gestion financière des coûts opérationnels de la CMFO tout en assurant la tenue des livres comptables de la CMFO.



**SERVICES
AUX AÎNÉ.E.S**



**ACTIVITÉS
CULTURELLES**



**SERVICES
DE SANTÉ**



**ACTIVITÉS
SPORTIVES**



**CENTRE
COMMUNAUTAIRE**



**SERVICES
JURIDIQUES**



**COURS DE
LANGUE SECONDE**



HALTE GARDERIE



**SERVICES
D'EMPLOYABILITÉ**



**SERVICES AUX PERSONNES
NOUVELLEMENT ARRIVÉES**

**LA MAISON DE LA
FRANCOPHONIE D'OTTAWA**
COOPÉRATIVE MULTISERVICES
FRANCOPHONE DE L'OUEST D'OTTAWA
(CMFO) INC.



PARTENAIRES FINANCIERS

Sans eux, la CMFO n'existerait pas!



Conseil des
écoles publiques
de l'Est de l'Ontario



Legs de feu du Frère Maurice Lapointe -
membre de la communauté des
Frères des Écoles Chrétiennes



Ontario
Trillium
Foundation



Fondation
Trillium
de l'Ontario



Ontario

cmfo.ca | 613 296-6554

2720, chemin Richmond, Ottawa, ON K2B 6R7